

LE VRAI FAUX ou COMMENT Y VOIR PLUS CLAIR ?

Arguments les plus fréquemment utilisés par les parents réticents à l'école juive classés par thème à l'attention des Présidents de Communauté, des Rabbins et des familles.

L'enseignement en école juive

Le niveau est moins bon que dans l'enseignement laïc !

Les classes sont composées d'effectif réduit permettant aux élèves une prise en charge personnalisée par les professeurs, garantissant ainsi une meilleure compréhension et d'excellents résultats aux examens. Les résultats au brevet et au baccalauréat sont bien supérieurs à ceux de la moyenne nationale. C'est 95% de réussite au baccalauréat d'enseignement général dont 2/3 de mentions.

L'école juive c'est trop cher !

L'enseignement public par définition est gratuit. L'enseignement juif étant privé, cela implique nécessairement un coût avec des frais de scolarité à prendre en charge par les parents.

Le coût de la scolarité ne doit pas faire l'objet d'une autocensure.

Les parents ignorent souvent que la plupart des écoles tiennent compte de la situation financière des familles ainsi que du nombre d'enfants inscrits. Les établissements mettent en place des barèmes de remises sur les frais d'écolage. D'autre part, le FSJU accorde depuis 2007 des bourses cantine appelées « bourses Latalmid » pour limiter le coût global de l'école juive. Enfin l'association Choisir l'Ecole Juive.com débloque des bourses écolage pour les familles en situation difficile ou les familles souhaitant franchir le pas du public au privé.

L'école juive n'encourage pas les élèves à faire des études après le bac !

Les directeurs d'école encouragent l'épanouissement des élèves. Les écoles juives préparent la réussite de nos enfants et leur intégration dans la cité. La formation et l'analyse que requièrent les matières de kodech les préparent au contraire à de brillantes études. Les exemples de grands médecins, avocats ou ingénieurs sont très nombreux. Ceux qui souhaitent s'épanouir dans la voie de la thora le peuvent aussi.

C'est trop religieux ! L'école juive c'est la Yechiva !

Chaque école choisit son projet pédagogique et le nombre d'heures de matières juives (kodech). Toutes les tendances sont représentées au sein du parc scolaire (plus d'une centaine de groupes scolaires). Les parents peuvent choisir l'école qui leur correspond en fonction de leur niveau de pratique. Il faut savoir que 90% des écoles sont sous contrat avec l'état, ce qui implique le respect intégral du programme de l'éducation nationale. Il s'agit pour les directeurs d'établissement, dans le cadre de l'école sous contrat, d'enrichir une culture générale, littéraire et scientifique, de développer la propension à la solidarité et favoriser une prise de responsabilité dans la vie de la cité et cela, dans le respect des valeurs du judaïsme.

L'école juive ne fait pas de place aux activités extrascolaires ; le sport, les arts plastiques !

La plupart des écoles ont développé au sein de l'établissement des ateliers pédagogiques de peinture, de cuisine, de musique mais également des cours d'échecs, de piscine. La liste n'est pas exhaustive.

Des sorties culturelles sont organisées tous les mois dans les musées ou les parcs. Des classes découvertes et des chabbat pleins sont mis en place pour toutes les classes.

L'école juive c'est mal organisé !

C'est vrai, l'école juive dans ce domaine est loin de la perfection. Mais les directeurs d'établissement progressent chaque jour. N'oublions pas que l'école laïque a plus de 200 ans d'existence. Notre système est très récent. Entre 1945 et 2012 le nombre d'élèves

scolarisés est passé de 400 à 30000, ce qui nécessite une capacité gigantesque d'adaptation des infrastructures. Par ailleurs, l'école juive en dépit de subventions dispose de peu de moyens en comparaison de l'école publique. Et pourtant, l'école juive affiche des résultats bien supérieurs au brevet et au bac avec des moyens infiniment plus petits.

L'école juive impose la non mixité des classes !

Chaque établissement choisit la mixité ou non des classes. Aux parents de choisir son établissement en fonction de leurs convictions. Bien souvent la séparation filles garçons si elle existe ne se fait qu'à partir du collège.

En tout état de cause, il faut savoir que mixité ou non, il s'agit d'un débat national qui agite autant le milieu juif que le milieu traditionnel public. En effet, chaque année les plus grands spécialistes de l'enfance et de l'éducation penchent sur le sujet. Beaucoup d'entre eux vantent les mérites d'une séparation filles garçon pour, d'une part garantir un meilleur niveau scolaire et l'épanouissement des enfants d'autre part.

Les filles ne peuvent pas porter de pantalon et les enfants doivent parfois porter l'uniforme !

Là encore, chaque établissement choisit à travers son règlement intérieur le niveau de « tniout » requis et les tenues les plus adéquates des élèves. Il revient aux parents de choisir son établissement en fonction de ses convictions. D'ailleurs, il est intéressant de noter que le sujet des uniformes revient régulièrement dans les débats qui agitent le rectorat. En effet, celui-ci hésite à recommander aux établissements l'instauration du port de l'uniforme. Les dictats de la mode renforcent bien souvent les inégalités sociales. De leur côté, les écoles juives prônent une adéquation entre les valeurs de modestie et de respect enseignées à l'école et la pratique.

Que ce soit en robe ou en uniforme, les jeunes filles juives restent très coquettes et élégantes, bien dans leur tête et bien dans leur corps.

L'école juive ne prône pas l'ouverture !

L'école juive accueille les enfants juifs dans leur diversité de culture et de pratique religieuse. Certes, les parents qui choisissent l'école juive ne souhaitent plus la mixité religieuse qu'ils ont connue au sein du public. Pour autant, ce choix ne reflète pas un manque de respect et d'ouverture. Il représente davantage une protection à la fois sécuritaire et identitaire. Nos enfants ne sont plus suffisamment protégés au sein des établissements laïcs. 30% des agressions en milieu scolaire public relèvent d'actes antisémites (chiffres du BNVCA) A l'heure où près de 50% d'entre nous font le choix du mariage mixte, les écoles juives représentent encore le meilleur rempart contre l'assimilation. Les élèves qui ont fréquenté une école juive restent, après leur scolarité, plus proches de la communauté et s'engagent davantage à l'âge adulte. Ils affichent également une plus grande proximité avec Israël et sont plus enclins à faire leur alyah. Forts d'une expérience en école juive, les élèves afficheront tout au long de leur vie les valeurs traditionnelles juives de hessed, de respect et de fondation d'un foyer juif au sein de la cité.

L'école juive ne s'occupe que des bons élèves !

Certes, les écoles juives, comme les meilleures écoles publiques ou privées, cherchent l'excellence et la réussite des élèves. Toutefois, elles s'intéressent à tous les élèves sans exception. Des cours de soutien sont régulièrement dispensés par les professeurs. Précisons que les effectifs de classe sont souvent très réduits. Il n'est pas rare de trouver des classes de 10 ou 15 élèves, garantissant ainsi une meilleure compréhension et de très bons résultats aux examens.

En parallèle, le FSJU a mis en place il y a quelques années un système d'aide aux devoirs totalement gratuit pour les élèves en difficulté à travers le programme « Main dans la Main ». Des groupes d'Aides aux Devoirs sont ouverts le dimanche matin dans les lieux communautaires ainsi que des ateliers de méthodologie scolaire, pour « Apprendre à

Apprendre » comme le dit Patrick Petit Ohayon, Responsable du département Enseignement au FSJU.

L'enseignement en école catholique

Le niveau est bien meilleur !

Certes le niveau est souvent très bon. Cela dit, les Directeurs d'établissement juifs n'ont pas à rougir de leurs résultats.

Les résultats au brevet et au baccalauréat sont bien supérieurs à ceux de la moyenne nationale. C'est 95% de réussite au baccalauréat d'enseignement général dont 2/3 de mentions.

Les enfants jouissent d'une très bonne éducation et d'une grande politesse dans ces établissements !

En effet, les Directeurs d'Etablissements prônent la rigueur en matière d'éducation et appliquent dans le cadre du règlement intérieur des règles de vie souvent très strictes. De leur côté, les Directeurs d'Ecole Juive encouragent avant tout l'épanouissement des élèves. Les écoles juives préparent la réussite de nos enfants et leur intégration dans la cité. Les Directeurs appliquent également de manière très stricte le règlement intérieur de l'école. Notamment en matière de respect, de politesse, de tenue vestimentaire etc... Ils n'hésitent pas à sanctionner le cas échéant les élèves, d'autant que les demandes d'entrée sont importantes.

L'école catholique est tolérante et ouverte !

Certes, la Direction ne pénalise pas officiellement les jours d'absence pendant les fêtes juives.

Cependant, lors des appréciations et remarques des conseils de classe, les élèves seront stigmatisés en n'ayant pas les félicitations ou encouragements du fait de leurs absences répétées.

Les élèves de confession juive ou musulmane sont dispensés de cours de catéchisme !

C'est vrai, mais la Direction proposera aux élèves d'assister aux cours de religion en remplacement. Elle demandera également à vos enfants sous couvert de richesse culturelle d'aller visiter les églises. Elle invitera les enfants, pendant les moments creux, à se rendre à la chapelle de l'école pour rencontrer les sœurs. Inutile d'ajouter, que les croix ornent les murs des salles de classe.

L'enseignement catholique est devenu laïc comme le public !

C'est faux et ce sont les directeurs d'établissement catholique qui le revendiquent eux mêmes. Les signes religieux comme les croix sont bien visibles au sein de l'école.

Au soir d'une manifestation contre le mariage pour tous, le Directeur de la très renommée école STANISLAS disait clairement : « les parents qui inscrivent leurs enfants dans nos établissements le font en connaissance de cause. Ils adhèrent à nos valeurs. » Il ne s'agit pas de critiquer l'enseignement catholique, simplement d'être clairvoyant.

De la même manière que les écoles juives véhiculent les valeurs du judaïsme, les écoles catholiques souhaitent transmettre les valeurs catholiques, ce qui est parfaitement légitime.

Les cours dispensés sont ceux de l'enseignement public !

Certes les manuels utilisés pour les cours sont ceux de l'académie. Cela dit, les professeurs disposent également de manuels supplémentaires donnant des conseils sur la manière de dispenser ces cours, de façon à transmettre au mieux les valeurs du catholicisme.

Nos enfants ne participeront pas aux activités organisées par l'école !

Il n'est pas rare de voir des enfants juifs participer aux pièces de théâtre organisées pour Noël sur la nativité. Les parents, de peur que leur enfant ne se sente exclu, laissent souvent les enfants y participer.

L'école catholique est bien fréquentée !

Certes en comparaison avec l'école publique, l'école catholique fait figure de havre de paix. Mais ce n'est bien souvent qu'une façade. Les écoles catholiques accueillent sans distinction de religion ou de classe sociale les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants. Elles proposeront même des bourses aux familles démunies.